

Procès-verbal

1^{ère} assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le lundi 19 janvier 2026, à 19 h

Centre communautaire de Cap-Rouge, 4473, rue Saint-Félix, Québec

Présences

Membres avec droit de vote :

■ Catherine Arrouart	Présidente
■ Michel Lagacé	Trésorier
■ Ariane Ste-Marie	Secrétaire
■ Philippe Moussette	Administrateur
■ Nabila Saidji	Administratrice
■ Jocelyn Savard	Administrateur

Absences

■ Julie Bégin	Administratrice
■ Denis Jean	Administrateur

Autres présences

■ Yannick Fauteux	Conseiller du district électoral de Cap-Rouge/Laurentien
■ Jean-Luc Lavoie	Conseiller du district électoral de Pointe de Ste-Foy
■ Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec
■ Virginie Bocher	Secrétaire de soutien

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 5 personnes participent à l'assemblée.

Ordre du jour

1^{ère} assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le lundi 19 janvier 2026, à 19 h

Centre communautaire de Cap-Rouge, 4473, rue Saint-Félix, Québec

DÉROULEMENT		HEURE
1.	Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	
3.	Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 décembre 2025	19 h 05
4.	Période d'information des membres du conseil municipal	19 h 40
5.	Période de questions et commentaires du public	19 h 55
6.	Dossiers du conseil de quartier ■ 6.1 Communications ■ 6.2 Mobilité durable et sécurité routière ■ 6.3 Aménagement du territoire ■ 6.4 Environnement et protection de la nature ■ 6.5 Livre d'or ■ 6.6 Plan d'action	20 h 10
7.	Fonctionnement ■ 7.1 Information et communication ■ 7.2 Trésorerie	20 h 40
8.	Divers	20 h 50
9.	Fin de l'assemblée	21 h 00

Procès-verbal

1^{ère} assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le lundi 19 janvier 2026, à 19 h

Centre communautaire de Cap-Rouge, 4473, rue Saint-Félix, Québec

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente, Catherine Arrouart, ouvre l'assemblée à 19 h 07.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Catherine Arrouart fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications à apporter.

Résolution CQCR-26-CA-01

Sur proposition de Catherine Arrouart, dûment appuyée par Nabila Saidji, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité

3. Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 décembre 2025

-Corridor scolaire Marguerite d'Youville : L'invitation à la rencontre a été bien reçue par le conseil d'établissement. Les parents ont regretté que la rencontre ne soit pas publique.

-Marais Isabelle : La rencontre prévue aura lieu en ligne le 2 février à 19h.

-RévolvAir : M. Savard a effectué un suivi, Cf. point 6.4

-Montée Mendel : En réponse à la résolution CQCR-25-CA-48, des rencontres publiques sont prévues dans les prochaines semaines pour expliquer le projet et ses impacts et répondre aux préoccupations des citoyens. Le CQCR relancera la Ville en l'absence de nouvelles à la prochaine rencontre. Le remplacement des boisés n'a pas été mentionné.



-Centre de vélo de montagne : La résolution CQCR-25-CA-47 n'a pas encore reçu de réponse.

-Lien cyclable Côte de Cap-Rouge : Suite à des problèmes rencontrés avec le nouveau système SharePoint, Mme Lafond a retrouvé une réponse datée de la fin du mois de juin de l'Équipe de la mobilité active à la résolution CQCR-25-CA-20 déposée en mars 2025 :

« Nous tenons à remercier le conseil de quartier de Cap-Rouge pour l'intérêt que vous portez à la mobilité active et pour la demande rigoureuse que vous nous avez transmise. Nous sommes particulièrement sensibles aux problématiques que vous soulevez concernant la dangerosité de la côte de Cap-Rouge pour les cyclistes ainsi que l'absence de parcours alternatifs à proximité. Soyez assurés que les nombreux éléments inscrits dans votre résolution seront consignés dans nos dossiers et pris en compte lors de l'élaboration d'un éventuel projet.

Historique du dossier :

Tout d'abord, l'aménagement du sentier actuel a été réalisé en 2000 dans le cadre du projet d'aménagement du Corridor du Littoral par l'ancienne Communauté urbaine de Québec (CUQ), et ce, tout juste avant les fusions municipales. À cette époque, la CUQ a collaboré avec l'ancienne Ville de Cap-Rouge pour élaborer cette géométrie. Malheureusement, nous disposons de très peu d'informations à ce sujet, car c'est la CUQ qui possédait tous les plans d'aménagements et les documents avant sa dissolution. Des recherches archivistiques pourraient être faites pour approfondir notre connaissance sur le dossier.

Analyses préliminaires pour le réaménagement du sentier alternatif de la côte de Cap-Rouge :

Le réaménagement du sentier alternatif de la côte de Cap-Rouge comporte de nombreux enjeux techniques, financiers et environnementaux. Loin de vouloir discréditer cette proposition, cet avis vise à mentionner les principaux défis d'un tel projet. Afin d'illustrer nos propos, certains éléments seront comparés avec le cas du sentier multifonctionnel de la côte Gilmour. Tout comme vous, nous considérons qu'il s'agit d'un exemple pertinent qui démontre qu'il est possible d'aménager un lien cyclable sur un terrain à très fortes contraintes naturelles. Cependant, nous souhaitons émettre une mise en garde concernant les limites d'une telle comparaison.

Les principaux enjeux

Topographie du site :

Bien que des solutions existent pour atténuer les effets de pente sur un site à fortes contraintes topographiques, la topographie du tronçon proposé est très contraignante. Du bas des escaliers jusqu'au milieu de falaise du parc Cartier-Roberval, la pente moyenne est de 36% (voir flèche rouge sur le plan ci-dessous). Ce chiffre ne correspond pas à la pente du sentier, mais bien la pente de la falaise. À titre d'exemple, la pente moyenne de la falaise se situe à 40% dans la section la plus pentue du sentier de la côte Gilmour (section en lacets).

Emprise disponible au pied de la pente :

L'emprise du terrain appartenant à la Ville de Québec située entre les deux terrains voisins (#4175 et #4187 Côte de Cap-Rouge) n'est que de 22 mètres (voir flèche noire sur le plan ci-dessous). Cet espace limité complexifie substantiellement la transformation du tronçon des escaliers en sentier composé de lacets. À titre d'exemple, la distance entre les deux virages en épingle du sentier de la côte Gilmour est de 85 mètres.

Coupe d'arbres :

Bien que la plantation de nouveaux arbres puisse être réalisée suite aux travaux, il n'en demeure pas moins que l'aménagement d'un sentier multifonctionnel à cet endroit nécessiterait la coupe de plusieurs arbres de la falaise.



Coût de l'infrastructure :

Les coûts d'une telle infrastructure sont importants et nécessitent une planification financière en conséquence. À titre d'exemple, les coûts du sentier de la côte Gilmour se sont élevés à 3,7 millions de \$ entre 2014 et 2015.

Propositions de lien cyclable sur Provancher et Saint-Félix :

Concernant votre demande de lien cyclable sur la rue Provancher, sachez que celui-ci fait partie des 200 projets prioritaires de la Ville pour le développement du réseau cyclable.

Concernant la rue Saint-Félix, nous sommes conscients que la chaussée désignée sur cet axe n'est pas adéquate. D'après notre outil de priorisation des mises à niveau, ce tronçon est classé priorité très élevée. Cette hiérarchisation vise à prioriser les projets dans le cadre de la mise en œuvre de la Vision de la mobilité. À ce stade, nous ne pouvons vous fournir une date de réalisation compte tenu de la complexité du projet. Toutefois, sachez que nous reconnaissons l'importance de ce lien actif dans votre quartier. »

Résolution CQCR-26-CA-02

Sur proposition de Catherine Arrouart, dûment appuyée par Ariane Ste-Marie, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 15 décembre 2025.

Adoptée à l'unanimité

4. Période d'information des membres du conseil municipal

■ 5.1 Yannick Fauteux, conseiller du district électoral de Cap-Rouge/Laurentien :

-Déneigement : Les équipes fonctionnent actuellement au maximum de leurs capacités, autant sur le plan des ressources humaines que pour la machinerie. Avec 47 jours de précipitations depuis le début de l'hiver, la pluie, etc., il s'agit d'un hiver compliqué sur le plan logistique. Suite à l'augmentation des coûts de 40% depuis 2020, la Ville s'est dotée d'une nouvelle politique de déneigement basée sur des standards et non des automatismes. À cela s'ajoute de nouveaux règlements pour les jours de congé des camionneurs après un certain nombre d'heures. Les axes de priorités 1 et 2, ainsi que les côtes, sont correctement sécurisés. Les rues de catégorie 4 sont plus problématiques, car on attend la fin des précipitations annoncées plutôt que de déneiger systématiquement. M. Fauteux prendra en note les commentaires pour apporter des ajustements si nécessaire. Il rappelle que le budget de 95 millions consacré au déneigement représente 5% des dépenses totales de la Ville.

-Qualité de l'air : Le conseiller revient sur l'avis de mauvaise qualité de l'air des 27 et 28 décembre. Il estime normal, lorsqu'un nouveau règlement est mis en place, d'avoir un processus pour s'assurer de son application. Il aurait toutefois aimé que les citoyens soient informés à l'avance de la démarche de contrôle par caméras thermiques. Il préfère que l'accent soit mis sur la sensibilisation plutôt que sur la coercition.



-Hydro-Québec : Les travaux d'élagage s'intensifieront à Cap-Rouge afin de sécuriser les lignes électriques, notamment sur Onésime-Voyer. Les résidents seront informés.

-Centre communautaire de Cap-Rouge : Le centre communautaire sera mis aux normes. Le conseiller a commencé à documenter les besoins des organismes. Le CQCR exprime son besoin d'un espace de stockage.

■ 5.2 Jean-Luc Lavoie, conseiller du district électoral de Pointe de Ste-Foy :

-Nouvelle école secteur Legendre : Le terrain a été identifié. Le centre de service scolaire a demandé une extension de terrain, plutôt que d'optimiser en hauteur.

-Centre d'exploitation et d'entretien du tramway : Dans les prochains jours, des travaux de forage entraîneront des coupes d'arbres au coin de Blaise-Pascal et de la sortie d'autoroute pour le passage de la machinerie. Du reboisement est prévu sur un terrain de la Ville à proximité.

-Projet de tramway : Dans la semaine du 26 janvier la Ville annoncera la planification des travaux, tronçon par tronçon.

5. Période de questions et commentaires du public

■ 5.1 Boisé de la Promenade-des-Sœurs

M. Jean-Pierre Fillion, coordonnateur des Amis du Boisé des Sœurs, ainsi que Martine Hamel, dont le père est propriétaire d'un lot privé du boisé, se présentent pour demander pourquoi la Ville n'a plus l'intention d'acheter les terrains boisés à des fins de conservation, contrairement à ce qu'elle avait indiqué lors de la consultation publique sur le site de Véolia en décembre 2024. M. Fauteux n'était pas au courant de l'intention de la Ville de racheter les boisés, il s'informerait. Présentement le site est en dormance et aucun développement n'est prévu dans les 3 ou 4 prochaines années.

M. Fillion aimerait également avoir plus de détails sur le centre de vélo de montagne promis par la Ville. Le CQCR est cependant toujours en attente d'une présentation du projet par la Ville suite à sa résolution sur ce même sujet.

6. Dossiers du conseil de quartier

■ 6.1 Communications :

-Outils informatiques disponibles pour les CQ/GoogleWorkspace : Mme Saidji aimerait que la formation soit réalisée par une personne de la Ville. Mme Lafond en fera la demande.



-Page Facebook du CQCR : Mme Saidji aimerait présenter les membres du CQCR afin d'en augmenter la visibilité. Elle en demande l'autorisation, ainsi que des photos de chacun.

-Activités communautaires : La Maison Léon Provancher a effectué un sondage sur sa page Facebook afin de connaître les attentes des citoyens sur l'offre d'activités culturelles et communautaires. Les résultats pourraient être utiles au CQCR.

■ 6.2 Mobilité durable et sécurité routière

-Subvention pour la sécurité routière : Il reste un solde de 1700\$. La possibilité de réaliser une capsule vidéo de sensibilisation sur la sécurité routière dans le vieux Cap-Rouge et le corridor scolaire Marguerite d'Youville est discutée.

-Piétons Québec : Mme Arrouart a été contactée par cet organisme pour l'organisation d'un projet en rapport avec la sensibilisation aux piétons à l'aide d'une subvention du gouvernement du Québec de 500-1000\$. Ce projet pourrait être jumelé avec la capsule vidéo et le solde de la subvention Sécurité routière.

-Table de concertation vélo : M. Fillion est le délégué du CQCR auprès de la table (voir résolution de mai 2025), mais il est surtout intéressé par le dossier du lien cyclable de la Côte de Cap-Rouge et celui du vélo électrique. Il aimerait qu'une autre personne prenne le relais pour les autres dossiers tel que le vélo utilitaire. Il participera aussi à l'organisation de la balade des élus au printemps prochain, en tant que représentant du CQCR. Enfin il se porte volontaire pour le tournage de la capsule de sécurité routière.

■ 6.3 Aménagement du territoire

-Pas de nouveaux développements.

■ 6.4 Environnement et protection de la nature

-Projet de biodiversité : M. Moussette et Mme Arrouart déposeront comme prévu avant le 30 janvier le projet sur la pollution lumineuse, en collaboration avec le CQ de Pointe de Ste-Foy.

Résolution CQCR-26-CA-03

Soumission du projet 2026 proposé dans le cadre du programme d'Initiative en faveur de la biodiversité de la Ville de Québec.

Il est proposé par Catherine Arrouart, qui est secondée par Ariane Ste-Marie, de présenter à la Ville de Québec le projet de Sensibilisation à la biodiversité 2026 du Conseil de quartier du Cap-Rouge qui vise principalement à sensibiliser les citoyen.nes aux effets néfastes de la pollution lumineuse et à l'importance de la présence des insectes, des oiseaux et de la faune en milieu urbain.

Adoptée à l'unanimité



-Projet RevolvAir : M. Savard a contacté M. Simard et obtenu une nouvelle proposition plus concrète et à plus petite échelle, avec seulement 3 capteurs. Cette proposition sera étudiée de façon plus approfondie lors d'une réunion de travail du CQCR.

■ 6.5 Livre d'or

M. Fillion renverra la suggestion qu'il a envoyée par courriel mais qui n'a pas été reçue. Le CQ ne nomme pas de lauréat pour le mois de janvier, on verra en février à en nommer un.e a posteriori.

■ 6.6 Plan d'action

Mme Saidji a préparé une liste des OBNL, événements et projets d'intérêt (incluant le projet RévolvAir et la fête de quartier) afin de planifier la répartition du budget initiative du CQCR. Mme Arrouart organisera une rencontre de travail du CA avant la prochaine assemblée pour en discuter de façon plus approfondie avant son adoption.

7. Fonctionnement

■ 8.1 Information et communication

-Assemblée générale annuelle : Mme Lafond rappelle de préparer le rapport de la présidence et les états financiers pour l'AGA qui aura lieu en avril.

■ 8.2 Trésorerie

Le trésorier annonce un solde de 2331,62\$ dont 615,33\$ sur le compte courant, et 1716,29\$ pour le budget sécurité routière. À ce solde s'ajoutera la subvention annuelle de la Ville (2200\$) qui vient d'être reçue.

Résolution CQCR-26-CA-04

Catherine Arrouart, appuyée par Michel Lagacé, propose de remettre une somme de 120 \$ à Virginie Bocher pour la rédaction du procès-verbal du 19 janvier 2026.

Adoptée à l'unanimité



8. Divers

9. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21 h 10.

Procès-verbal préparé par Mme Virginie Bocher et révisé par Mme Catherine Arrouart et Mme Ariane Ste-Marie.

Mme Ariane Ste-Marie, secrétaire

signé

Mme Catherine Arrouart, présidente

signé
